

ENJEU SÉCURITÉ - Guerres de gangs, fusillades, homicides - État absent

RÉPONSES À TROIS QUESTIONS :

1- « Une guerre des gangs intense, avec des fusillades quasi quotidiennes, sévit depuis des semaines dans la région grenobloise », dit le procureur de Grenoble. Comment expliquer cette Marseillisation de la France ? Quelle est la hausse réelle de la criminalité et des règlements de comptes ? Toutes les métropoles et villes moyennes sont-elles touchées ? Est-ce directement lié au trafic de drogue qui transforme peu à peu la France en narco-État ?

OUF ! "Démissionnaires" ! Mais la nocivité du précédent duo "sécuritaire", MM. Dupond-Moretti (*Justice*) et Darmanin (*Intérieur*) perdure : justice misérable et épuisée... cinéma palliatif de fictives "Places nettes XXL" - ce qui empoisonnait hier la vie des Français ; plus largement, de ceux qui vivent en France, s'incrute et prolifère. À commencer par les guerres de gangs, Grenoble, certes, mais aussi autour de Lyon, à Nantes, Toulouse, en Île-de-France et dans les quartiers nord de Marseille. Le précité spectacle n'était pas permanent : les ministres-touristes de Marseille et d'ailleurs, vite rentrés à leurs bureaux, la vie criminelle continue.

Et par pitié, épargnez-nous le pinaillage sur le comptage des morts en règlements de comptes : le milieu criminel n'est pas une fédération d'athlètes devant battre des records d'assassinats, en mode toujours plus ; simplement, des hors-la-loi, n'ayant que la corruption, l'intimidation et l'homicide pour conquérir, agrandir ou conserver leurs aires de prédation. Tout cela, surtout M. Macron *regnante*, dans l'indifférence totale de ce que les précités ministres font et disent. Les tueurs de Marseille, Grenoble, Sevrans ou ailleurs, sont sans doute peu imbus de culture confucéenne, mais au moins, ont-ils bien intégré ce proverbe chinois : "Le mot chien ne mord pas".

Avant les Jeux Olympiques, la triade récemment chargée du régaliens en France, les susnommés plus le président Macron, a pensé malin d'éparpiller en France des migrants submergeant la région parisienne, par petits paquets, sans nul moyen de subsistance, transformant ainsi cent villes moyennes en micro-93 ; tant il est vrai qu'en criminologie comme en physique-chimie, les mêmes causes produisent d'usage les mêmes effets.

2- Les moyens déployés par l'État et le pouvoir politique sont-ils suffisants pour lutter contre ce phénomène ? Le nombre de forces de l'ordre et l'arsenal judiciaire sont-ils adaptés face à l'ampleur des règlements de comptes et du trafic de drogue ?

La France dispose (à la louche) de 150 000 policiers et 120 000 gendarmes ; les exactions qui pourrissent la vie des Français adviennent à plus de 80% dans la zone sous contrôle de la police nationale, sur quelque 5% du territoire français ; dans la

"zone gendarmerie" (95% du territoire) les infractions de voie publique concernent surtout les quartiers et cités hors-contrôle, micro-territoires que les gendarmes, dans la discrétion, connaissent bien. Ajoutons que :

- même dans les départements criminalisés, les noyaux durs ne dépassent guère quelques dizaines de "criminels d'habitude", les caïds, leurs lieutenants et proches,
- partout en France dans la zone police, les BAC savent par cœur, jusqu'à l'écœurement, les noms et pedigrees des précités, qu'ils ont chacun (platoniquement hélas) arrêté cent fois ("*Encore toi, Momo ??!*")

Ainsi, pas besoin de Gengis Khan, du Guépéou ou de Sherlock Holmes, pour rétablir l'ordre dans ce pays. Donnons même la recette aux successeurs de l'inepte duo ci-dessus évoqué : dans les quelque vingt-cinq - trente départements où advient l'essentiel de ces crimes et trafics, demander au préfet la liste des criminels d'habitude ; celle-ci obtenue, la confier à un Garde des Sceaux un peu sérieux, pour application de la loi (telle qu'elle est, sans y changer un *iota*). Mais que pourrait-il alors faire d'efficace ? Voir ci-après.

3- Quels seraient les leviers à actionner ou les mesures et réformes à mettre en place pour lutter efficacement contre la Marseillisation de la France et pour réellement endiguer les fusillades et les règlements de comptes dans le cadre du trafic de stupéfiants ? (L'exemple marseillais sert-il aux autres juridictions pour être plus efficace contre la délinquance ?)

Inouï ! Magique ! De l'avis des concernés, commissaires de police, officiers de gendarmerie, magistrats de terrain, il faudrait et suffirait d'appliquer aux "criminels d'habitude" le présent Code pénal, en l'état - sauf à alléger sa procédure paralysante et idiote - pour renvoyer, en quelques mois, la criminalité de voie publique sous le seuil de l'insupportable.

Les commissaires, officiers de police et de gendarmerie ; les magistrats dans leur grande majorité, n'attendent même que ça. Donnons à notre Justice ces moyens qui lui font si cruellement défaut ; accordons aux forces de l'ordre du terrain cette présomption d'innocence opérationnelle, gage de l'admiration et de la confiance du peuple français - puis rétablissons la sécurité, avec pour seule boussole la sauvegarde des victimes du crime.

La feuille de route ? Sanglant satrape stalinien, mais grand seigneur de la guerre, Mao a dit ça très bien : "Oser lutter, oser vaincre" ! ■